



Services partagés Canada

États financiers

31 mars 2021



Shared Services
Canada

Services partagés
Canada

Canada

Services partagés Canada
Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2021 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Services partagés Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Services partagés Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de Services partagés Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Services partagés Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2021 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Services partagés Canada sont revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations de Services partagés Canada, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui donne objectivement des conseils et des recommandations au Président sur le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance fournie à l'égard de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Le comité donne également des conseils sur les états financiers au Président de Services partagés Canada.

Les états financiers de Services partagés Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Original signé par

Paul Glover
Président

Samantha Hazen, CPA, CA
Sous-ministre adjointe et
dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
Le 26 août 2021

Services partagés Canada
État de la situation financière (non audité)
au 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	627 673	478 417
Indemnités de vacances et congés compensatoires	82 718	56 794
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 5)	119 273	179 335
Obligation en vertu d'un partenariat public-privé (note 6)	116 988	120 487
Avantages sociaux futurs (note 7)	27 914	29 963
Total des passifs	974 566	864 996
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	425 061	268 152
Débiteurs et avances (note 8)	474 254	260 404
Total des actifs financiers bruts	899 315	528 556
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 8)	(6 824)	(3 401)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(6 824)	(3 401)
Total des actifs financiers nets	892 491	525 155
Dette nette ministérielle	82 075	339 841
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	93 836	64 705
Immobilisations corporelles (note 9)	1 227 606	1 236 835
Total des actifs non financiers	1 321 442	1 301 540
Situation financière nette ministérielle	1 239 367	961 699

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 10)

Passifs éventuels et actifs éventuels (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Original signé par

Paul Glover
Président

Samantha Hazen, CPA, CA
Sous-ministre adjointe et
dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
Le 26 août 2021

Services partagés Canada
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2021</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	Résultats prévus		
Charges			
Courriel et technologie en milieu de travail	144 085	156 123	215 856
Centres de données	811 620	1 013 357	796 671
Télécommunications	994 250	1 103 597	958 570
Cybersécurité et sécurité de la TI	209 025	272 866	211 966
Gestion des relations avec la clientèle et des services	328 223	370 273	273 353
Services internes	255 487	322 761	260 315
Total des charges	2 742 690	3 238 977	2 716 731
Revenus			
Vente de biens et services	606 547	896 994	745 116
Revenus divers	277	573	367
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 556)	(29 993)	(12 017)
Total des revenus	595 268	867 574	733 466
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 147 422	2 371 403	1 983 265
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		2 370 987	2 101 007
Variation du montant à recevoir du Trésor		156 909	(152 586)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)		120 779	116 254
Transfert net des trop-payés salariaux provenant d'autres ministères		396	323
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(277 668)	(81 733)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		961 699	879 966
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		1 239 367	961 699

Information sectorielle (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada
État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(277 668)	(81 733)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	384 011	349 151
Amortissement des immobilisations corporelles	(389 364)	(334 855)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(3 876)	(38 811)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(9 229)	(24 515)
Variation due aux charges payées d'avance	29 131	55 605
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(257 766)	(50 643)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	339 841	390 484
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	<u>82 075</u>	<u>339 841</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada
État des flux de trésorerie (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 371 403	1 983 265
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(389 364)	(334 855)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(3 876)	(38 811)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)	(120 779)	(116 254)
Transfert net des trop-payés salariaux provenant d'autres ministères	(396)	(323)
Variations de l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	210 427	2 824
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	29 131	55 605
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(149 256)	140 838
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(25 924)	(11 109)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	-	1 062
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	2 049	(1 237)
Ajustement de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	-	12 981
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	1 923 415	1 693 986
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	384 011	349 151
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	384 011	349 151
Activités de financement		
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	60 062	54 496
Paiements sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	3 499	3 374
Encaisse utilisée pour les activités de financement	63 561	57 870
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 370 987	2 101 007

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Services partagés Canada (SPC) a été créé le 4 août 2011 pour transformer la façon dont le gouvernement du Canada gère son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC exerce ses activités en vertu de la *Loi sur Services partagés Canada* et rend compte de celles-ci au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Gouvernement numérique. SPC est chargé de faciliter la prestation des programmes et services gouvernementaux sur le plan numérique en fournissant des services de TI dans les domaines des réseaux et de la sécurité des réseaux, des centres de données et des services infonuagiques, des communications numériques et des outils informatiques dont la fonction publique a besoin pour faire son travail. En tant que fournisseur de services à plus de 40 ministères et organismes gouvernementaux, SPC se concentre sur l'adoption d'un modèle de prestation de services de TI qui encourage le partage de solutions et de plateformes communes entre les ministères dans le but de réduire la variété des solutions de TI au sein du gouvernement. En adoptant cette approche d'entreprise, SPC cherche à renforcer la capacité et la sécurité du réseau, à habiliter les employés et à les outiller pour favoriser la collaboration, et à appuyer les partenaires dans la conception et la prestation des services numériques qu'ils offrent aux Canadiens.

Le cadre ministériel des résultats de SPC est structuré selon les cinq responsabilités essentielles et services internes suivants :

- **Courriel et technologie en milieu de travail** : SPC procure, gère et protège les services de courrier électronique pour ses organisations clientes. SPC acquiert et fournit également du matériel informatique et des logiciels pour les appareils en milieu de travail.
- **Centres de données** : SPC fournit des services de centres de données modernes, sécurisés et fiables aux organisations clientes pour le stockage, le traitement et la distribution de données à distance, y compris le courtage en infonuagique et les services informatiques.
- **Télécommunications** : SPC fournit des services de communication de données, de voix et de vidéo dans l'ensemble du gouvernement du Canada. SPC fournit également l'infrastructure informatique de TI du centre de contact du gouvernement du Canada, les services cellulaires et les services d'appel sans-frais.
- **Cybersécurité et sécurité de la TI** : SPC collabore avec d'autres ministères du gouvernement du Canada pour fournir des services sécurisés d'infrastructure de TI afin d'assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données électroniques stockées, traitées et transmises par le gouvernement du Canada.
- **Gestion des relations avec la clientèle et des services** : SPC fournit des fonctions de gestion des relations avec la clientèle et des services afin de veiller à ce que les clients soient appuyés et mobilisés et d'assurer la saine gestion de leurs services de TI durant tout leur cycle de vie.
- **Services internes** : Les services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants: services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de la technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Autorisations parlementaires

SPC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à SPC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2020-2021*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2020-2021*.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

SPC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par SPC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par SPC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que SPC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs de SPC. Bien que l'on s'attende à ce que le Président de SPC maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de SPC.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

e) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de SPC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de SPC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en tant que répondant du régime.
- ii. Indemnités de départ: L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés n'ayant pas retiré leurs avantages est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les créances dont le recouvrement est incertain.

h) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit ci-bas. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, tels que définis par la *Loi sur les Indiens*, des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	De 20 à 50 ans
Travaux et infrastructure	De 20 à 40 ans
Matériel et outillage	De 5 à 15 ans
Matériel informatique	De 3 à 10 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 10 ans
Véhicules	De 6 à 8 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la durée de vie utile s'il existe une option à prix de faveur ou sur la durée du bail

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisations applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

i) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

j) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes complémentaires aux états financiers.

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'expérience historique, la conjoncture économique générale et reflètent la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la fin de la période de rapport. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

l) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (*non auditées*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

brute et sont évaluées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés à la valeur comptable aux fins des états financiers ministériels.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

SPC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de SPC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisées

	2021	2020
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 371 403	1 983 265
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(389 364)	(334 855)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(3 876)	(38 811)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(120 779)	(116 254)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(25 924)	(11 109)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	2 049	(1 237)
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(10 249)	-
Dépense pour mauvaises créances	1	-
Recouvrements et ajustements de charges d'exercices antérieurs	7 801	12 545
Revenus disponibles à être dépensés	1 540	1 622
Ajustement de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	-	12 981
Autre	34	147
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations	(538 767)	(474 971)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	384 011	349 151
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	60 062	54 496
Paiements sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	3 499	3 374
Augmentation (diminution) des débiteurs pour les trop-payés salariaux	2 858	2 676
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	29 131	55 605
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	479 561	465 302
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 312 197	1 973 596

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 963 755	1 720 436
Crédit 5 – Dépenses en capital	468 320	428 519
Crédit 10 – Rendre les milieux de travail du gouvernement fédéral plus accessibles	-	241
Montants législatifs	122 017	95 769
Moins:		
Périmées: Dépenses de fonctionnement	(165 898)	(176 046)
Périmées: Dépenses en capital	(75 997)	(95 082)
Périmées: Rendre les milieux de travail du gouvernement fédéral plus accessibles	-	(241)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>2 312 197</u>	<u>1 973 596</u>

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des crédoiteurs et charges à payer de SPC:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Crédoiteurs - autres ministères et organismes	36 026	53 239
Crédoiteurs - parties externes	366 123	294 285
Total des crédoiteurs	<u>402 149</u>	<u>347 524</u>
Charges à payer	225 524	130 893
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>627 673</u>	<u>478 417</u>

5. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

SPC a conclu des contrats de location-acquisition de matériel informatique d'un coût total de 312 217 milliers de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 191 316 milliers de dollars au 31 mars 2021 (312 217 milliers de dollars et 136 543 milliers de dollars respectivement au 31 mars 2020). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
2021	-	62 391
2022	47 091	47 091
2023	28 090	28 090
2024	26 857	26 857
2025	20 142	20 142
Total des versements minimaux futurs	<u>122 180</u>	<u>184 571</u>
Moins: intérêts théoriques (1,44% à 1,89%)	<u>2 907</u>	<u>5 236</u>
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	<u>119 273</u>	<u>179 335</u>

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Obligation en vertu d'un partenariat public-privé

SPC a conclu une entente de partenariat public-privé pour l'amélioration et le développement du centre de données d'entreprise de Borden avec un coût total de 153 304 milliers de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 7 921 milliers de dollars au 31 mars 2021 (153 304 milliers de dollars et 4 855 milliers de dollars respectivement au 31 mars 2020). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
2021	-	7 867
2022	7 867	7 867
2023	7 867	7 867
2024	7 867	7 867
2025	7 867	7 867
2026	7 867	7 867
2027 et exercices ultérieurs	130 159	130 159
Total des versements minimaux futurs	<u>169 494</u>	<u>177 361</u>
Moins: intérêts théoriques (3,67%)	<u>52 506</u>	<u>56 874</u>
Solde de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	<u>116 988</u>	<u>120 487</u>

7. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de SPC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que SPC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de dispositions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

Le montant des charges de 2020-2021 s'élève à 71 740 milliers de dollars (63 890 milliers de dollars en 2019-2020). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois en 2019-2020) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2019-2020) les cotisations des employés.

La responsabilité de SPC relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a progressivement cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2021, la majorité des règlements pour encaisser immédiatement la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas financées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

	2021	2020
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice	29 963	28 726
Charge (ajustement) pour l'exercice	1 291	4 133
Prestations versées pendant l'exercice	(3 340)	(2 896)
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	27 914	29 963

8. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de SPC:

	2021	2020
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Débiteurs – autres ministères et organismes	448 042	246 400
Débiteurs – parties externes	26 133	13 884
Avances aux employés	79	121
Sous-total	474 254	260 405
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	-	(1)
Débiteurs et avances bruts	474 254	260 404
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(6 824)	(3 401)
Débiteurs et avances nets	467 430	257 003

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2021	2020
Bâtiments	156 389	-	-	-	156 389	7 520	3 169	-	-	10 689	145 700	148 869
Travaux et infrastructure	1 310	-	-	-	1 310	280	53	-	-	333	977	1 030
Matériel et outillage	58 058	597	447	-	59 102	48 530	2 052	-	-	50 582	8 520	9 528
Matériel informatique	2 221 992	335 176	98 541	6 201	2 649 508	1 568 509	302 992	10 709	6 085	1 876 125	773 383	653 483
Logiciels informatiques	238 406	4 820	4 242	-	247 468	202 504	19 776	(41)	-	222 239	25 229	35 902
Véhicules	2 860	439	-	67	3 232	749	422	-	56	1 115	2 117	2 111
Améliorations locatives	67 060	-	2 274	-	69 334	35 568	6 127	-	-	41 695	27 639	31 492
Immobilisations corporelles louées	312 217	-	-	-	312 217	136 543	54 773	-	-	191 316	120 901	175 674
Actifs en construction	178 746	42 979	(98 585)	-	123 140	-	-	-	-	-	123 140	178 746
Total	3 237 038	384 011	6 919	6 268	3 621 700	2 000 203	389 364	10 668	6 141	2 394 094	1 227 606	1 236 835

(1) Les ajustements incluent des actifs en construction de 94 985 milliers de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement des actifs.

Les ajustements incluent également un montant net de 3 749 milliers de dollars en ajustements de charges de l'année précédente.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de SPC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels SPC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et exercices ultérieurs	Total
Acquisitions de biens et services	605 663	273 692	185 624	180 253	150 103	84 360	1 479 695
Immobilisations corporelles	-	13 020	-	-	-	-	13 020
Total	605 663	286 712	185 624	180 253	150 103	84 360	1 492 715

b) Droits contractuels

SPC a déterminé qu'il n'y a aucun droit contractuel devant être divulgué dans ces états financiers.

11. Passifs éventuels et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Des réclamations ont été faites auprès de SPC dans le cours normal de ses activités. Lorsqu'un paiement futur est probable et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, une provision pour les réclamations et les litiges est comptabilisée. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers de SPC. Les réclamations et les litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction totalisent approximativement 205 milliers de dollars au 31 mars 2021 (200 milliers de dollars au 31 mars 2020). Aussi, au 31 mars 2021, SPC a une réclamation pour laquelle le dénouement est indéterminable et le montant n'est pas estimable.

b) Actifs éventuels

SPC a déterminé qu'il n'y a aucun actif éventuel devant être divulgué dans ces états financiers.

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, SPC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent également les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

SPC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, SPC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services reçus gratuitement ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	2021	2020
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	65 854	60 805
Locaux	54 925	55 449
Total	120 779	116 254

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPC.

b) Services communs fournis gratuitement à d'autres ministères

Au cours de l'exercice, SPC a fourni gratuitement à d'autres ministères des services d'infrastructure de TI. Ces services ne sont pas constatés comme revenus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

c) Autres transactions avec d'autres ministères et organismes

	2021	2020
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Charges – Services fournis à SPC par d'autres ministères et organismes	209 395	197 357
Revenus – Services fournis par SPC à d'autres ministères et organismes	891 491	740 487

Les charges et les revenus inscrits à la section c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement par d'autres ministères qui sont déjà inscrits dans la section a).

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars

13. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle de SPC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Courriel et technologie en milieu de travail	Centres de données	Télécommu- nications	Cybersécurité et sécurité de la TI	Gestion des relations avec la clientèle et des services	Services internes	Total 2021	Total 2020
Charges de fonctionnement								
Salaires et avantages sociaux des employés	45 710	247 266	189 496	99 241	194 617	186 707	963 037	820 163
Télécommunications	4 659	464	555 802	2 227	4 830	2 632	570 614	487 146
Location	59 725	326 727	51 213	29 705	10 654	3 639	481 663	324 995
Amortissement des immobilisations corporelles	18 677	224 881	105 989	29 632	7 466	2 719	389 364	334 855
Services professionnels et spécialisés	21 943	39 836	47 822	42 785	128 909	83 510	364 805	276 356
Entretien et réparations	2 016	113 475	91 534	53 867	2 101	375	263 368	218 745
Machinerie et matériel	387	34 107	49 284	9 346	6 810	18 537	118 471	145 762
Locaux	2 609	14 110	10 812	5 663	11 078	22 163	66 435	68 308
Services publics, fournitures et approvisionnements	149	4 802	1 122	191	270	540	7 074	7 607
Intérêts sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	-	4 367	-	-	-	-	4 367	11 262
Information	54	59	3	66	3 506	380	4 068	3 281
Transport	174	272	477	74	28	1 394	2 419	7 152
Intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition	-	2 329	-	-	-	-	2 329	3 292
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	116	-	-	-	11	127	104
Autres charges	20	546	43	69	4	154	836	7 703
Total des charges de fonctionnement	156 123	1 013 357	1 103 597	272 866	370 273	322 761	3 238 977	2 716 731
Revenus								
Vente de biens et services	79 148	233 141	475 486	63 066	46 153	-	896 994	745 116
Revenus divers	22	344	7	74	72	54	573	367
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(5 288)	(7 272)	(12 956)	(2 794)	(1 662)	(21)	(29 993)	(12 017)
Total des revenus	73 882	226 213	462 537	60 346	44 563	33	867 574	733 466
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	82 241	787 144	641 060	212 520	325 710	322 728	2 371 403	1 983 265

Services partagés Canada
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Services partagés Canada (SPC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur sa gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du ministère se trouvent dans le *Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice 2020-2021* et le [Plan ministériel pour l'exercice 2021-2022](#).

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion de contrôle interne

SPC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le président, est instauré et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- un processus d'attestation interne à l'appui de la certification par le président et du dirigeant principal des finances, selon lequel les cadres de la haute gestion ministériels qui se rapportent au président attestent qu'ils ont maintenu un système efficace de contrôle interne sur l'information financière dans leur domaine de responsabilité;
- un code de valeurs et d'éthique;
- la communication, la formation et des améliorations internes continues concernant les exigences législatives, les politiques et les procédures d'une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance régulière de la gestion du contrôle interne ainsi qu'une reddition de comptes périodique à cet effet, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation connexe au président de même qu'à la haute direction du Ministère et, s'il y a lieu, au Comité de vérification du Ministère.

Le Comité de vérification du Ministère conseille le président sur la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère.

2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers

SPC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes en matière de services communs :

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion centralisée du paiement des salaires et de l'approvisionnement en biens et en services conformément à la délégation de pouvoirs de SPC, en plus de fournir des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit des services liés à l'assurance de la fonction publique aux employés de SPC et administre de façon centralisée le versement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés (c'est-à-dire le

Services partagés Canada
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Régime de pension de retraite de la fonction publique, le régime d'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et le Régime de prestations supplémentaires de décès de la fonction publique) au nom de SPC;

- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques à SPC.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se reporter aux annexes des organisations susnommées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

SPC se fie à d'autres ministères pour le traitement de certaines opérations ou des renseignements qui sont inscrits dans ses états financiers, comme suit :

Arrangements particuliers :

- SPAC fournit à SPC une plateforme de système financier SAP afin de saisir et de déclarer toutes les transactions financières;
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit à SPC une plateforme PeopleSoft pour traiter les opérations liées aux ressources humaines (RH).

2.3 Services communs fournis par SPC

SPC joue un rôle important dans la prestation du gouvernement numérique en établissant un réseau fiable, moderne, sécurisé et accessible soutenant un service public numérique; et fournissant des solutions d'infrastructure modernes et efficaces, telles que les services d'infonuagique.

Il existe des responsabilités partagées en matière de contrôle interne en vertu de la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. En tant que fournisseur de services communs, SPC est responsable de l'évaluation des contrôles généraux des TI pour les services d'infrastructure TI fournis aux clients. Les clients sont responsables de l'évaluation des contrôles au niveau des applications et des contrôles informatiques généraux qui supportent leurs applications financières.

Créé le 4 août 2011, SPC s'est vu confier le mandat général de moderniser et de consolider l'infrastructure des technologies de l'information du gouvernement du Canada. Aujourd'hui, SPC fournit le réseau numérique du gouvernement fédéral, ce qui soutient la prestation de services et des programmes essentiels aux Canadiens. SPC fournit des technologies sécuritaires dans les lieux de travail, de réseau, de centre de données, de courrier électronique de à 43 des plus grand ministères et organismes fédéraux.

Services partagés Canada
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Le diagramme suivant fournit une vue récapitulative des couches d'infrastructure concernées par l'évaluation du CGTI.

Figure 1



* La responsabilité de certains éléments d'infrastructure est partagée entre SPC et ses clients conformément aux accords conclus avec les clients. Par exemple, pour les services de plate-forme (services de base de données et intergiciels), selon le client, certains composants sont entièrement gérés par SPC, tandis que d'autres ne le sont que partiellement.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2020-2021 (CIRF)

Au cours de l'exercice 2020-2021, SPC a continué de réaliser des progrès sur le plan de l'évaluation et de l'amélioration de ses contrôles clés. Le tableau ci-dessous résume les progrès accomplis par le ministère en fonction des plans décrits dans l'annexe de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2020-2021	
Élément dans le plan d'action de l'exercice précédent	État
Contrôles au niveau de l'entité : Surveillance continue des activités de contrôle clés	Surveillance continue complétée pour les contrôles au niveau de l'entité
Contrôles généraux de la TI relatifs au système source : vérification de l'efficacité de la conception, vérification de l'efficacité opérationnelle et correction des lacunes.	L'évaluation des contrôles généraux de la TI relatifs au système source a progressé conformément au plan et les tests seront complétés en 2021-2022.
Contrôles généraux de la TI relatifs au système financiers SIGMA : activité de surveillance	Évaluation de la surveillance continue complétée pour les CGTI de SIGMA.

Services partagés Canada
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

continue des contrôles clés.	
Dépenses d'exploitation et comptes payables : dépenses d'exploitation et comptes créditeurs : vérification de l'efficacité opérationnelle et correction des lacunes.	La vérification de l'efficacité opérationnelle du processus de dépenses de comptes créditeurs est complétée. Les mesures correctives sont en cours.
Revenu et comptes débiteurs : vérification de l'efficacité opérationnelle et correction des lacunes.	La vérification de l'efficacité opérationnelle pour les revenus et comptes débiteurs est complétée. Les mesures correctives sont en cours.
Immobilisations : vérification de l'efficacité de la conception, vérification de l'efficacité opérationnelle et correction des lacunes.	La vérification de l'efficacité de la conception des immobilisations a progressé conformément au plan et les essais seront terminés en 2021-2022.
Paie et avantages sociaux : vérification de l'efficacité opérationnelle et correction des lacunes.	La vérification de l'efficacité opérationnelle de la paie et avantages sociaux est complétée. Les mesures correctives sont en cours.

Les renseignements sur les tests de l'efficacité conceptuelle et opérationnelle, la surveillance continue et les mesures correctives des secteurs de contrôle clé sont présentés ci-dessous.

3.1 Tests de l'efficacité conceptuelle des contrôles clés

À la suite des tests d'efficacité de la conception, le ministère n'a relevé aucune lacune importante qui pourrait entraîner des anomalies significatives dans ses états financiers.

3.2 Tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés

En 2020-2021, le ministère a complété les tests d'efficacité opérationnelle relatifs au processus de la paie et avantages sociaux, celui des dépenses d'exploitation et comptes payables ainsi qu'au processus de contrôles de revenus et comptes débiteurs.

À la suite des tests d'efficacité opérationnelle, le ministère n'a relevé aucune lacune importante qui pourrait entraîner des anomalies significatives dans ses états financiers

Les lieux d'amélioration ont été identifiés et un plan d'action est mis en œuvre pour :

- Renforcer les performances de la vérification des comptes et de la certification sur la paie et avantages sociaux.
- Renforcer l'efficacité de la vérification des comptes par rapport aux dépenses des services de télécommunication.

3.3 Surveillance continue des contrôles clés

En 2020-2021, le Ministère a effectué des activités de surveillance continue de ses contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) sur le système financier ministériel (SIGMA), sur les contrôles au

Services partagés Canada
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

niveau de l'entité, sur les dépenses d'exploitation et des comptes payables ainsi que sur le processus de la clôture d'exercice financier et rapports.

Le Ministère n'a trouvé aucune lacune importante pouvant conduire à des inexactitudes importantes dans ses états financiers.

4. État et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents (CIRF)

État et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents			
Secteur de contrôle clé	Tests de l'efficacité de la conception et correction	Tests de l'efficacité opérationnelle et correction	Surveillance continue
Contrôles exercés à l'échelle de l'entité	Terminés	Terminés	2023-2024
CGTI liés à SIGMA	Terminés	Terminés	2023-2024
CGTI liés aux systèmes sources connexes ¹	Substantiellement terminés	2021-2022	2023-2024
Contrôles liés aux processus opérationnels			
Clôture d'exercice financier et rapports	Terminés	Terminés	2024-2025
Charges d'exploitation et de ses comptes créditeurs	Terminés	Terminés	2021-2022
Revenus et comptes débiteurs	Terminés	Terminés	2022-2023
Immobilisations	Substantiellement terminés	2021-2022	2022-2023
La paie et avantages sociaux	Terminés	Terminés	2022-2023

Grâce aux progrès réalisés à ce jour, SPC prévoit terminer l'évaluation approfondie de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers au cours de l'exercice 2021-2022. À ce moment, le ministère appliquera son plan cyclique de surveillance continue afin de réévaluer le rendement des contrôles en fonction du risque dans l'ensemble des secteurs de contrôle. L'état et le plan d'action pour l'achèvement des secteurs de contrôle ciblés pour le prochain exercice et les exercices subséquents figurent dans le tableau.

4.1 Impact de la COVID-19 sur le CIRF

SPC a évalué ses derniers résultats des risques relatifs aux CIRF en mettant l'emphase sur l'environnement de contrôle et sur les processus opérationnels à risque élevé. Cette réévaluation a permis de déterminer si la COVID-19 a eu un impact sur leur efficacité. Suite aux évaluations, il a été déterminé qu'il n'y a pas de changements majeurs dans les processus opérationnels et que l'impact du COVID-19 n'a pas entraîné de changement important sur le CIRF de SPC.

¹ Les systèmes sources connexes inclus : PeopleSoft et Procure-to-Pay (P2P)

Services partagés Canada
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

5. Résultats de l'évaluation annuelle des fournisseurs de services communs (FSC) pour 2020-2021 et plan d'action pour les années à venir

SPC offre des services d'infrastructure de TI à des organisations clientes qui utilisent des systèmes de TI dans un environnement existant, partiellement modernisé ou complètement modernisé.

Un environnement existant fait référence à un système plus vieux hérité d'un client et qui reste essentiel à l'organisme. Un environnement partiellement modernisé fait référence à un système qui comprend un mélange d'anciennes et de nouvelles composantes. Un environnement complètement modernisé fait référence à un système qui comprend principalement de nouvelles composantes et qui est hébergé dans un centre de données d'entreprise moderne.

Les CGTI sont répartis en deux catégories : les contrôles spécifiques à un client, applicables à un client qui utilise un système dans un environnement existant ou un environnement partiellement modernisé ; les contrôles communs, applicables à tous les clients qui utilisent un système dans un environnement partiellement ou complètement modernisé.

5.1 État d'avancement et plan d'action ministériel pour le prochain exercice financier et les suivants (FSC)

SPC, en tant que FSC de services d'infrastructure de TI, a mis en œuvre une évaluation pluriannuelle fondée sur les risques des CGTI en lien avec ces services.

Les résultats de cette évaluation et les plans d'avenir sont présentés ci-dessous.

État d'avancement et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents			
Principaux secteurs de contrôle	Tests de l'efficacité conceptuelle et remédiation	Tests de l'efficacité opérationnelle et remédiation	Surveillance continue
Contrôles à l'échelle de l'entité	Terminés	2023-2024	Années subséquentes
Contrôles communs	Terminés	2022-2023	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (SMGFM ²) – Clients avec un risque élevé lié aux rapports financiers	Terminés	2021-2022	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (SMGFM ³) – Clients avec un risque moyen lié aux rapports financiers	2023-2024	2024-2025	Années subséquentes

² Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge les systèmes ministériels de gestions des finances et du matériel (SMGFM) de six clients à risque élevé en matière de rapports financiers.

³ Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge des systèmes ministériels de gestions des finances et du matériel (SMGFM) de quelques clients à risque moyen en matière de rapports financiers.

Services partagés Canada
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant
le contrôle interne en matière de rapports financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

État d'avancement et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents			
Principaux secteurs de contrôle	Tests de l'efficacité conceptuelle et remédiation	Tests de l'efficacité opérationnelle et remédiation	Surveillance continue
Contrôles spécifiques aux clients (Systèmes centraux du GC ⁴)	Terminés	2022-2023	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (Systèmes significatifs ⁵)	Terminés	2022-2023	Années subséquentes

5.2 Résultats de l'évaluation ministérielle pour l'exercice financier 2020-2021 (FSC)

Évaluation des contrôles spécifiques aux clients (système central GC)

Au cour de 2020-2021, SPC a terminé les tests d'efficacité de la conception des contrôles spécifiques aux clients pour les opérations des systèmes d'information et la sécurité de l'information pour les services d'infrastructure de TI qui soutiennent un ministère exploitant un système central du Gouvernement du Canada.

Une observation a été faite et les recommandations ont été formulées pour renforcer les contrôles d'accès logiques à l'infrastructure afin de contribuer à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données. Les corrections requises sont actuellement remédiées.

Évaluation des contrôles spécifiques aux clients (système à revenus élevés)

Au cours de 2020-2021, SPC a terminé les tests d'efficacité de la conception des contrôles spécifiques aux clients pour les opérations des systèmes d'information, la sécurité de l'information et la mise en œuvre et la maintenance de l'infrastructure informatique qui soutiennent un ministère exploitant un système informatique qui gère un flux de revenus important pour le GC.

Une observation a été faite et des recommandations ont été fournies pour contribuer à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données. Les corrections requises sont actuellement remédiées.

⁴ Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge trois systèmes centraux du gouvernement du Canada (GC) spécifiques à deux clients.

⁵ Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge des systèmes a revenus élevés spécifiques à un client.